



PREPARATEUR EN PHARMACIE

DOMAINE D'APPLICATION

Inicea
Korian
Tout collaborateur

QUALIFICATION

Brevet professionnel de préparateur en pharmacie.

TEXTES DE REFERENCES

Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP)

- Convention Collective Unique (CCU)

POSITION DANS L'ORGANISATION

Rattachement hiérarchique :
Pharmacien

Rattachement fonctionnel :

- . Directeur d'établissement
- . Equipe médicale, paramédicale
- . Responsable qualité
- . Services administratif et technique.

Missions Principales

- **PARTICIPER A LA GESTION, L'APPROVISIONNEMENT, LA VERIFICATION, LA DETENTION DES MEDICAMENTS et DISPOSITIFS MEDICAUX (DM)**
- **PARTICIPER A LA DELIVRANCE DES MEDICAMENTS ET DES DISPOSITIFS MEDICAUX (DM)**
- **PARTICIPER A DES ACTIONS D'INFORMATION ET DE PROMOTION DES PRODUITS DE SANTE**
- **PARTICIPER A LA DEMARCHE QUALITE**

Le préparateur exerce ses fonctions sous la responsabilité et le contrôle effectif du pharmacien conformément au Code de la Santé Publique. Leur responsabilité pénale demeure engagée.

Activités

PARTICIPER A LA GESTION, L'APPROVISIONNEMENT, LA VERIFICATION, LA DETENTION DES MEDICAMENTS ET DM

En lien avec le logiciel de gestion de stock :

- Evaluer le besoin hebdomadaire par fournisseur.
- Participer à l'approvisionnement en tenant compte des médicaments sous forme unitaire et du budget de la pharmacie.

- Assurer le suivi des commandes fournisseurs et la gestion des reliquats.
- Assurer la réception des livraisons en lien avec la sérialisation,
- Réaliser la gestion des factures et des litiges fournisseurs.
- Assurer le rangement des produits en Dénomination Commune Internationale (recommandé) et en respectant les conditions de stockage.
- Réaliser la gestion informatique des entrées et sorties (cueillette, dotations/retours de services...).
- Assurer la gestion des périmés.
- Réaliser l'inventaire physique annuel et des inventaires tournants.
- Garantir les conditions de détention et d'hygiène dans la PUI (Ex : entretien et contrôle de température de l'enceinte réfrigérée...), changement de traitement.
- Réaliser des audits réguliers des conditions de détention et stockage des dotations de service, en collaboration avec le pharmacien.
- Elaborer et contrôler les dotations des services

PARTICIPER A LA DELIVRANCE DES MEDICAMENTS ET DES DM

Le préparateur en pharmacie concourt, sous la responsabilité du pharmacien gérant, à la bonne dispensation des produits de santé.

- Réaliser le reconditionnement unitaire des médicaments le nécessitant (Ex : sur-étiquetage).
- Réaliser la délivrance des traitements médicamenteux en contrôlant la prescription et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité (Ex : identitovigilance...), et alerter le pharmacien si besoin.
- Prioriser la délivrance nominative pour la Préparation des Doses à Administrer (Piluliers nominatifs lors du renouvellement, modifications des traitements, entrées des patients).
- Approvisionner les services selon les dotations prévues.
- Participer à la conciliation médicamenteuse de l'entrée à la sortie des patients priorités en collaboration avec l'équipe médicale, le pharmacien et les IDE, selon le protocole établi (entretien patient, sollicitation pharmacien d'officine...).

PARTICIPER A DES ACTIONS D'INFORMATION ET DE PROMOTION DES PRODUITS DE SANTE

- Participer à la lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse et à l'information sur le bon usage des produits de santé auprès de l'équipe médicale, paramédicale et du patient.
- Concourir au signalement de tout évènement indésirable pouvant avoir des conséquences sur des personnes, des biens ou les locaux.

PARTICIPER AUX MISSIONS TRANSVERSES

Dans la mesure du possible :

- Participer aux groupes de travail en lien avec l'évaluation, l'amélioration de la qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse du patient (Comedims, Coviris, CREX, Groupe de travail PECM...).
- Participer à toute activité transversale où son expertise est nécessaire.
- Participer à la coordination du parcours patient en lien avec les professionnels de l'établissement et de ville.
- Participer à la rédaction et à la gestion du Livret Thérapeutique des médicaments et des DM.

Compétences clés requises et connaissances attendues

Les compétences :

- Rigueur et conscience professionnelle
- Bienveillance et esprit d'équipe
- Sens de l'organisation
- Capacité à dégager des priorités
- Adaptabilité et réactivité

Les connaissances :

- Connaissance de la réglementation
- Connaissance en qualité et gestion des risques.

Relations de travail

- Au niveau du Siège :
 - Directeur du pôle Pharmacie.
 - Pharmaciens référents.
- Dans ses relations avec les établissements :
 - Professionnels d'établissement.
- Dans ses relations extérieures :
 - Fournisseurs (Centrale de référencement, laboratoires pharmaceutiques, grossiste répartiteur.
 - Professionnels de santé libéraux (pharmaciens d'officine, médecins...) et hospitaliers (pharmaciens, médecins...).
 - Autorités administratives (ARS, Omédit, Ordre des Pharmaciens, ANSM...).

Règlementation en vigueur

- Arrêté du 10 octobre 2022 en lien avec l'arrêté du 6 avril 2011.
- Décret du 9 février 2019 – Sérialisation.
- Bonnes Pratiques de Pharmacie Hospitalière (BPPH).
- Code de la Santé Publique Articles L 4241-1 ; 4241-4 ; 4241-5 ; 4241-6.